



SCHWEIZER HEIMATSCHUTZ  
PATRIMOINE SUISSE  
PATRIMONIO SVIZZERO  
PROTECZIUN DA LA PATRIA

## Communiqué de presse

**Révision législative: «Approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables» (21.047)**

## **Attaque frontale contre la protection de la nature et du patrimoine**

Zurich, le 9 septembre 2022

Villa Patumbah  
Zollikerstrasse 128  
8008 Zürich

T 044 254 57 00  
F 044 252 28 70

[www.heimatschutz.ch](http://www.heimatschutz.ch)  
[www.patrimoinesuisse.ch](http://www.patrimoinesuisse.ch)  
[info@heimatschutz.ch](mailto:info@heimatschutz.ch)  
[info@patrimoinesuisse.ch](mailto:info@patrimoinesuisse.ch)

PC 80-2202-7

**La Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie (CEATE-E) remet en question des décennies de politique modérée de protection de l'environnement, de la nature et du patrimoine avec les propositions de révision des lois sur l'énergie (LEne) et sur l'approvisionnement en électricité (LApEI) qu'elle a publiées aujourd'hui. Patrimoine suisse en appelle à la raison. Le changement climatique et la crise de la biodiversité ne doivent pas être opposés l'un à l'autre.**

Sur la base du projet du Conseil fédéral du 18 juin 2021, la commission a élaboré des solutions pour un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables. Les propositions élaborées au cours de ces douze derniers mois et présentées aujourd'hui ne sont rien d'autre qu'une attaque frontale contre la politique de la protection de l'environnement, de la nature et du patrimoine.

Ce projet revient à lever ou à suspendre pour de nombreuses années le principe de la pesée des intérêts entre les enjeux de l'utilisation et ceux de la protection au profit de la production énergétique. Durant plus de dix ans, il sera possible d'altérer durablement et sans aucune restriction des paysages ou des sites construits d'importance nationale par l'édification d'installations de production d'énergie. La protection des biotopes d'importance nationale est biffée de la loi sur l'énergie. Et le maintien des débits résiduels, essentiels pour la survie de la faune et de la flore aquatiques, est également suspendu pour les usines hydroélectriques jusqu'en 2035.

Du point de vue de la protection de la nature et du patrimoine, ce projet est excessif et très éloigné d'une politique énergétique innovante. La voie de la confrontation ne fera que ralentir l'extension urgente de la production d'énergie renouvelable, voire la bloquera.

Patrimoine suisse est favorable à des solutions à court terme afin de résoudre les grands défis de la crise actuelle en matière d'approvisionnement

énergétique. Dans le cadre de la campagne Climat et culture du bâti, Patrimoine suisse s'engage – avec les principaux acteurs des secteurs de l'ingénierie, de l'architecture, du patrimoine culturel, de l'architecture du paysage et de l'aménagement du territoire – en faveur de l'objectif zéro émission nette et de lieux vie de qualité et porteurs d'identité. L'association demande au Conseil des États de corriger les propositions qui ne conviennent pas et de développer des solutions pertinentes.

### ***Campagne Climat et culture du bâti***

*La protection du climat ne doit pas être opposée à la culture du bâti et à la biodiversité. Les organisations qui mènent la campagne Climat et culture du bâti s'engagent en faveur de la neutralité carbone d'ici à 2050.*

[www.campagne-climat.ch](http://www.campagne-climat.ch)

### **Contact pour les médias**

Stefan Kunz, secrétaire général de Patrimoine suisse,  
stefan.kunz@heimatschutz.ch, tél. 079 631 34 67